

Tiers payant : beaucoup de chemin reste à faire...

Abderrahim DERRAJI - 2016-10-18 12:56:30 - Vu sur pharmacie.ma

Les organisateurs du IVème Congrès national de pharmacoépidémiologie et pharmacoéconomie ont réservé toute la matinée du vendredi dernier à une session très intéressante au sujet du tiers payant des médicaments. Des intervenants en provenance d'Algérie, de Tunisie et de France ont exposé à l'assistance l'expérience de leur pays respectifs en la matière.

Ces trois experts ont mis en avant les points forts et les points faibles de leurs expériences. Ils ont aussi unanimement souligné l'importance de mettre en place des mécanismes permettant de rationaliser l'utilisation des ressources des caisses d'assurances maladies. Le Dr Naoufel EL Melhouf, Directeur du conventionnement et de la normalisation au sein de l'ANAM et M. Hamza Guedira, président du Conseil national de l'ordre des pharmaciens (CNOP) ont présenté à l'assistance l'expérience marocaine qui n'est qu'à ses balbutiements. Et si le Dr. Melhouf n'a pas tari d'éloges envers le CNOP qui a contribué à faciliter la mise en place du tiers payant, Le président du CNOP a plutôt déploré les difficultés qui sont apparues lors de la mise en place du tiers payant. Les tracasseries administratives ont découragé de nombreux pharmaciens à s'impliquer dans le tiers payant. Le forfait instauré pour les produits dit onéreux pose également un problème aux pharmaciens d'officine puisque, sans défiscalisation de ces spécialités pharmaceutiques, ils continueront à les vendre à perte. La faible marge accordée aux grossistes-répartiteurs n'est pas, non plus, de nature à les encourager à détenir ces médicaments en stock.

> M. Kaddar (Algérie), F. Megerlin(France), Pr. Cherrah et K. Zghal (Tunisie) De par le nombre des bénéficiaires du tiers payant, et le nombre très faible des spécialités pharmaceutiques concernées, l'expérience marocaine reste, somme toute, assez modeste si on la compare aux pays voisins. Nous sommes au tout début d'un processus et beaucoup de chemin reste à parcourir pour améliorer l'accès aux thérapies et particulièrement celles concernant les pathologies lourdes et chroniques.

On espère que la mise en place de systèmes d'information rassurera davantage les gestionnaires des caisses pour qu'ils continuent à améliorer les prestations fournies aux assurés.